

« Impliquer les entreprises dans le déploiement des bornes de recharge » (David Clause, SDE35)

News Tank Mobilités -
Paris - Actualité n°234609 - Publié le 22/11/2021 à 18:45



David Clause - © LinkedIn

« Dans ce partenariat, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine s'appuie sur le [Cerema](#) pour ses compétences techniques pour l'élaboration du schéma directeur sur les bornes de charge et le SDE apporte un retour d'expérience au Cerema, notamment pour la conception de guides méthodologiques », déclare à News Tank [David Clause](#), directeur général du SDE35, le 22/11/2021.

« [Enedis](#) apporte la connaissance du fonctionnement du réseau électrique et s'assure que les installations de bornes de charge sont sans effets importants sur ce réseau. (...) Notre objectif est d'impliquer toutes les entreprises privées pouvant déployer des bornes de charge sur un territoire afin de mener un plan de déploiement coordonné entre acteurs privés et collectivité territoriale, couvrant au mieux le département », indique David Clause.

« Initié en janvier 2021 par le SDE35 et avec les intercommunalités, le schéma devrait être effectif en juin 2022. Nous avons ralenti les investissements, mais poursuivi le déploiement des bornes de recharge sur le territoire. Le réseau Ouest Charge, couvrant la Bretagne et les Pays de la Loire, a connu une augmentation de 60 % de point de charge entre juillet 2020 et juillet 2021 », ajoute-t-il.

Ce partenariat vise à réaliser le premier schéma départemental de déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique (SDIRVE) en Ille-et-Vilaine.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la LOM imposant la réalisation d'un schéma directeur sur les bornes de charge à l'échelle départementale, pour assurer leur bonne répartition dans l'espace public et coordonner l'action des acteurs publics et privés, sans pénaliser le réseau de distribution d'énergie.

« Le schéma déterminera le nombre de points de charge nécessaires »

Les objectifs du partenariat entre le SDE35, le Cerema et Enedis sont :

- mutualiser les initiatives publiques et privées pour offrir aux usagers un service efficient de la recharge électrique autant en rural qu'en urbain ;
- optimiser le déploiement pour ne pas fragiliser le réseau électrique de distribution ;



Signature du partenariat entre le SDE35, le Cerema et Enedis - © SDE35

« Chaque département pense son schéma directeur. L'Ille-et-Vilaine est le premier département breton à lancer le sien, mais il inspirera les autres dans l'idée d'une corrélation régionale », indique David Clausse.

« En fonction de l'augmentation des usages et de du nombre de véhicules électriques, le schéma déterminera le nombre de points de charge nécessaires pour que les usagers disposent d'un grand nombre d'installations », selon David Clausse.

Typologie des bornes installées

Le réseau Ouest Charge comprend trois types de bornes de charge dédiés à différents usages :

- Les bornes à charge lente installées sur des parkings longue durée comme les aires de covoiturages ;
- Les bornes de moyenne puissance installées en centre-ville ou sur les parkings de supermarché ;
- Les bornes de forte puissance situées sur des axes de circulation.



David Clausse

Directeur général @ Syndicat Départemental d'Energie 35

Parcours

Depuis juillet 2017	Syndicat Départemental d'Energie 35 Directeur général
Avril 2013 - juin 2017	Collectivité Eau du bassin rennais Directeur général
Janvier 2011 - mars 2013	SMPBR Directeur adjoint
Juillet 2005 - décembre 2010	Ville de Rennes Responsable de la cellule eau potable
Juillet 2001 - juillet 2005	Ville de Rennes Ingénieur Protection de la Ressource
1999 - 2001	PETR du Val de Lorraine Chargé de mission

-

Établissement & diplôme

1995 - 1998	Ensaia - Lorraine INP (Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires) Ingénieur
-------------	--

Fiche n° 44762, créée le 22/11/2021 à 14:32 - Màj le 22/11/2021 à 19:00



Cerema (Cerema)

- Établissement public à caractère administratif qui fournit un appui aux collectivités en matière d'ingénierie et d'expertise technique
 - placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de la Transition écologique
 - 23 sites en France
- Missions :
 - appuyer les politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique
 - centre de ressources et d'expertises techniques et scientifiques

- lien entre les administrations centrales, les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques dans les champs du développement durable
- **Six champs d'intervention** : expertise et ingénierie territoriale ; bâtiment ; mobilités ; infrastructures de transport ; environnement et risques ; mer et littoral
- **Création** : 2014
- **Budget** :
 - 2021 : 242 M€
 - 2020 : 242 M€
- **Effectifs** : 2 600 agents (2020)
- **Présidente du conseil d'administration** : Marie-Claude Jarrot (depuis décembre 2020)
- **Directeur général** : Pascal Berteaud
- **Contact** : [Géraldine Squenel](#), directrice déléguée relations publiques et relations presse
- **Tél.** : 06 12 73 55 56

Catégorie : [Public] Etat

Fiche n° 10272, créée le 29/09/2020 à 10:32 - Màj le 04/08/2021 à 12:46



Enedis

- Société anonyme à conseil de surveillance et directoire, filiale à 100 % d'EDF, chargée de la gestion et de l'aménagement de 95 % du réseau de distribution d'électricité en France
- anciennement ERDF
- **Création** : 2008
- **Chiffre d'affaires** :
 - 2019 : 14,48 M€
- **Effectifs** : 38 754 salariés (2019)
- **Présidente du directoire** : Marianne Laigneau (depuis février 2020)
- **Contact** : Catherine Lescure, directrice de la communication et de la RSE (depuis juin 2020)
- **Tél.** : 01 47 74 75 98

Catégorie : [ID] Energie

Adresse du siège

Tour Enedis
34 Place des Corolles
92079 Paris la defense Cedex France

Fiche n° 10234, créée le 28/09/2020 à 15:02 - Màj le 08/12/2020 à 14:19



Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine

- Syndicat mixte composé de communes, d'EPCI et de Rennes Métropole,

œuvrant aux côtés des élus locaux pour un aménagement énergétique du territoire

• Missions :

- réduire les consommations énergétiques ;
- améliorer l'efficacité énergétique ;
- développer les énergies renouvelables ;
- développer la relation aux usagers ;
- mutualiser les moyens et les expériences ;
- assurer le contrôle de concessions.

• Création : 1992

• Budget : 31 M€ (2020)

• Effectif : 299 membres

• Directeur général : David Clausse

• Tél : 07 89 73 57 82 (David Clausse)

Catégorie : [Public] Divers

Fiche n° 12850, créée le 22/11/2021 à 14:48 - MàJ le 22/11/2021 à 18:20

© News Tank Mobilités - 2021 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »